

A MADAME ou MONSIEUR LE PRESIDENT,
MESDAMES et MESSIEURS LES MEMBRES
DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTPELLIER

DOSSIER N° 1902768-3
Bolling c/ DDFP du Gard

MEMOIRE EN REPONSE N° 2
ET
MEMOIRE EN REPONSE N° 1
ET
REQUETE INITIALE EN DATE DU 08 AOUT 2019

Le 16/03/2020

POUR : Monsieur Emmanuel BOLLING
Demeurant chez M. et Mme PRODAULT
785 Chemin de SAUVE
30350 LEZAN

Représentant la SCI Fontaine, sise 62 impasse Combe Croze,
30140, Boisset et Gaujac

Demandeur

CONTRE : Le Trésor Public, Centre des Finances Publiques, Pôle de contrôle et
d'expertise, 11 chemin des Espinaux, BP 40021, 30340, Saint Privat
des Vieux

MEMOIRE EN REPONSE N°2

Le dernier mémoire des Services Fiscaux, reçu le 06/03/2020, est contraire au droit fiscal.

La charge de la preuve revient au Services Fiscaux à l'occasion d'un redressement.

On peut comprendre qu'une facture dont l'adresse est erronée soit un possible indice de fraude fiscale et demande une explication.

Une fois cette explication acquise, l'indice ne peut pas devenir une preuve pour établir un redressement, qui de ce fait se trouve sans cause.

Monsieur Bolling fournit les factures rectifiées qui sont les preuves absolues et non contestables de leurs réalités, à la suite des explications et de factures déjà données.

(Pièces N° 7bis, 8bis, 9bis et 11bis)

De ce fait le redressement devient sans cause et n'a plus lieu d'être.

MEMOIRE EN REPONSE N°1

Le 23 Janvier 2020, le Directeur Départemental des Finances Publiques a mis au dossier un mémoire en réponse qui appelle les remarques suivantes.

Liminaire

Cette affaire se résume pour les Services Fiscaux à lever un impôt au motif que des factures, dont M. Bolling a apporté la preuve qu'elles correspondent bien à des fournitures concernant exclusivement la SCI Fontaine, auraient un intitulé erroné, donc correspondraient à une autre destination.

Cela est faux, il s'agit d'une simple erreur de plume.

Cette simple erreur de plume justifie-t-elle la lever d'un impôt ?

Certainement pas la **Loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance** a été mise en place pour justement éviter ce type d'imposition abusive.

Reprise de la réalité de la situation

Dans sa requête introductive et dans son recours préalable, M. Bolling avait fourni les informations nécessaires à la compréhension de la destination des factures.

Il pensait, en toute bonne foi, que les Services Fiscaux en prendraient acte. Le mémoire de ces derniers prouve le contraire.

Il est donc nécessaire d'apporter des éléments de preuve complémentaires et irréfutables.

A) Concernant les primes d'assurances 2015, 2016, 2017.

Elles sont adressées au 62 impasse Combe Crose, 30140 Boisset et Gaujac, qui est l'adresse de la SCI et concerne bien cette SCI.

Pour preuve les quittances des années 2015, 2016, 2017. (Pièces 1, 2, 3)

Nous produisons ici les quittances suivantes des années 2018, 2019, et 2020. (Pièces 4, 5, 6)

On peut constater que les libellés ont changé. Elles sont adressées à La Monsieur E.Bolling/SCI Fontaine.

On peut constater également que le N° de contrat concernant la SCI Fontaine est le même pour toutes ces années. (Ci-joint les attestations de l'assurance, pièce n° 7)

Ce qui prouve, sans contestation possible, que ces quittances concernent la SCI Fontaine au 62 impasse Combe Crose, 30140 Boisset et Gaujac, et **sont donc déductibles**

B) Concernant les travaux de remise en état de la pompe à chaleur ou de changement de vitrages.

Année 2015.

La facture des établissements Puech concerne encore le 62 impasse Combe Crose, l'adresse de la SCI Fontaine. Elle concerne la remise en état de la pompe à chaleur qui chauffe cet immeuble.

On ne peut contester cette **FACTURE** et son devis, comme les Services Fiscaux essaient de le faire croire. Cette facture de 5738,73€ et la suivante pour la même année de 494,46€ sont donc déductibles. (Pièces 8 et 9)

On trouvera aussi à titre de preuve supplémentaire, s'il en était besoin, une facture des Ets Puech, de 2019, concernant la même pompe à chaleur libellé Bolling/SCI Fontaine, toujours à la même adresse. (Pièce 10)

Il n'y a qu'une seule et unique pompe à chaleur et elle se trouve au 62 impasse Combe Crose

Année 2016.

Idem pour la facture des établissements Auran pour un changement de vitrages. Cette facture de 1917,88 € est donc déductible. (Pièce 11)

REQUETE INITIALE

Les Faits

Le 3 Septembre 2018, les Services Fiscaux ont redressé la SCI Fontaine, et établi une proposition de rectification n° 2120 (**pièce n°1**)

Cette proposition a été contestée le 21 Septembre 2018 (**pièce n°2**)

Ces contestations ont été refusées par les Services Fiscaux le 6 Décembre 2018 (**pièce n°3**)

A la suite d'un recours préalable déposé le 7 Juin 2019 (**pièce n° 4**), les services fiscaux ont rejeté le recours par courrier du 3 Juillet 2019 (**pièce n° 5**)

Les arguments avancés par les Services Fiscaux sont non seulement inopérants, mais mensongers, ils visent à refuser à la SCI Fontaine ses droits de déduction avant impôt.

Sur le fond les Services fiscaux opposent à la M. Bolling et à la SCI Fontaine l'article 31 du Code Général des Impôts, au motif que les déductions présentées par M. Bolling pour la SCI Fontaine prêteraient à confusion et pourraient concerner un autre immeuble.

Tant de mauvaise foi confond de la part de l'Etat.

Discussion

A) Primes d'assurance :

Le refus de prise en compte de la prime d'assurance sur les années 2015, 2016 et 2017 par les Services Fiscaux tiendrait, d'après leurs dires, à l'adresse figurant sur les attestations d'assurance.

Très perversement les services fiscaux font état d'une erreur d'adresse et d'un intitulé mal formulé : "*M. Bolling Emmanuel, 60 Impasse de Combe Croze à Boisset et Gaujac*" qu'ils attribuent à l'assureur, alors que le contrat (**pièce n°6**) est sans ambiguïté il vise bien l'immeuble de la SCI Fontaine au "*62 impasse...*"

Ce faisant les services fiscaux assoient leur calcul de l'impôt sur une argutie, se gratifiant ainsi d'un enrichissement sans cause.

B) Entretien de la pompe à chaleur

Ici les services fiscaux refusent les factures de l'entretien de la pompe à chaleur (**pièces n° 7**) qu'ils baptisent unilatéralement "*climatisation*" pour prétendre que l'entretien de cet élément, essentiel au chauffage de l'immeuble, serait à la charge du locataire.

Outre que cette interprétation ne correspond pas à la loi, les services fiscaux critiquent une nouvelle fois l'intitulé des factures au nom de M. Bolling Emmanuel, alors que dans le même temps ils reconnaissent qu'il s'agit bien de l'immeuble de la SCI Fontaine en prétendant faussement modifier le bénéficiaire de la déduction.

C) Pose de vitrage isolant

Cette facture (pièce n° 8) correspond à un changement de vitrage pour la pose d'un vitrage isolant.

Une démarche encouragée par l'Etat, susceptible de déclencher des aides de ce derniers dans la cadre des économies d'énergie, dont la déductibilité est refusée ici.

En réalité

On peut dire que les Services Fiscaux en interprétant à leur avantage des documents dont l'objet est sans équivoque, se rendent coupables du délit d'optimisation fiscale au profit de l'Etat, au détriment de la SCI Fontaine et de M. Bolling.

Conclusion

Les calculs vrais de la SCI Fontaine sont les suivants :

PAR CES MOTIFS et tous autres à produire, déduire ou suppléer, même d'office, qu'il plaise au Tribunal de décider :

- D'annuler, en application de la Loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance, le redressement du 3 Septembre 2018, n° 2120.

- De condamner le Trésor Public à des dommages et intérêts dont le montant, eu égard aux conséquences de ses manquements, ne peut être inférieur à 3.000€, article 1.382 du Code Civil

- De condamner, au titre de l'article L761-1, le Trésor Public au paiement de 2.000€.

SOUS TOUTES RESERVES

Emmanuel BOLLING

PRODUCTION :

- 1°- Mise en demeure du 20/11/2014
- 2°- Recours préalable du 11/12/2014
- 3°- Accusé de réception du service 22/12/2014
- 4°- Accusé réception de la hiérarchie 24/12/2014
- 5°- **Rejet attaqué du recours préalable 26/01/2015**
- 6°- Demande d'indemnisation du 1/03/2011

De : Muriel BARRAS
Envoyé : mardi 30 juillet 2019 11:40
À : 'eb30@hotmail.fr' <eb30@hotmail.fr>
Objet : SCI FONTAINE

7 Bis

Monsieur Bolling,

Vous trouverez en pièce jointe le justificatif de paiement pour l'année 2019/2020.

Je vous confirme que le numéro de contrat n'a pas changé mais que précédemment, la totalité des chiffres n'était rentrée en informatique :


20000432108187. *Sat 4321081*

Cordialement

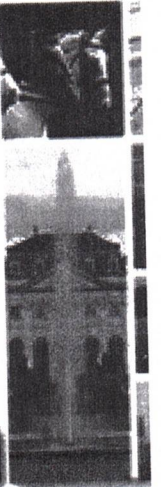
Muriel Barras

33 rue de Naples
75008 Paris

Tél. : +33(0)1 42 85 10 00
 Fax : +33(0)1 42 99 60 26
 mbarras@patrimone.com

 www.PatrimOne.com

Paris - Lyon - Nice - Geneva - Brussels - Luxembourg - London



*Afin de contribuer au respect de l'environnement, PATRIM ONE vous remercie de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité.
 To contribute to the environmental protection, PATRIM ONE thanks you for printing this e-mail only in case of necessity.*

*Patrim One - société de Courtage d'Assurance - SAS au capital de 700 000 euros - RCS de Paris B483 966 958 - Exerce sous le contrôle
 Siège social : 4 rue Lamennais - 75008 Paris - Bureaux et adresse postale : 33 rue de Naples - 75008 Paris.
 N° ORIAS : 07 004 900 - Site web ORIAS : www.orias.fr - Garantie Financière et RC Professionnelle conformes aux articles L512-6 e*

*Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce
 et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur.
 Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite,
 permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message. Patrim One (et ses filiales) décline(nt) toute responsabilité au titre de ce message.
 This message and any attachments is intended solely for the addressees and is confidential. If you receive this message in error, please
 sender. Any use not in accordance with its purpose, any dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited except for
 the integrity of the message. Patrim One (and its subsidiaries) shall (will) not therefore be liable for the message if modified.*

8 Bis

FROID CLIMATISATION
 POMPE A CHALEUR
 PLANCHER CHAUFFANT
 VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Facture en EUR N° : 19495

DATE	CLIENT	PAGE
16/11/2015	01043	1

S.A.R.L. ETS PUECH ARDEN

701 Av De Campello

30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES

S.A.R.L. Ets PUECH Capital 7622 € Siret 382 715 191 00039 APE 2825Z
 RCS ALES. N°Intracom FR41382715191

MR BOLLING EMMANUEL
 62 IMPASSE COMBE CROSE

30140 BOISSET ET GAUJAC

Tel : 04.66.60.61.61
 Fax : 04.66.30.60.34
 contact@puecharden.fr

MODE DE RÈGLEMENT
CHEQUE A RECEPTION DE FACTURE

ECHÉANCE
16/11/2015

AGIOS POUR RETARD DE PAIEMENT
1,3 % PAR MOIS

Références : DEPANNAGE VRV DAIKIN SUITE ORAGE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	P.U. HT	% REM	REMISE HT	MONTANT HT	TVA
0001	NOTREE INTERVENTION . DEVIS DE DEPANNAGE VRV SUITE ORAGE ET SURTENSION	1.00	0.000	0.00	0.00	0.00	5
9950	PRISE EN CHARGE	1.00	145.000	0.00	0.00	145.00	4
999	COMPRESSEUR SCROLL JT300 DA DAIKIN	1.00	3535.400	0.00	0.00	3535.40	5
999	MOTEUR DE VENTILATEUR DAIKIN	1.00	475.620	0.00	0.00	475.62	5
1011	FORFAIT RECYCLAGE	9.20	9.560	0.00	0.00	87.95	
518	R407C DONT ECOTAXE 1 €	9.20	39.000	0.00	0.00	358.80	5
1202	FORFAIT MAIN D'OEUVRE DEPAN.GAZ	1.00	200.000	0.00	0.00	200.00	4
1803	DEPLACEMENT ZONE 1 TVA 10%	1.00	25.000	0.00	0.00	25.00	4

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

les travaux ont bien été effectués à l'adresse de facturation

facture a été payée ce jour

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Nous nous réservons la propriété des articles livrés jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal, intérêts et taxes.

Remarque :

BASES HT	REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTAUX	TOTAL TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
5	4369.82 Tx: 0.00	873.96	20.00	0.00	H.T. : 4827.77	5738.73	0.00	5738.73
4	370.00 0.00	37.00	10.00	0.00	T.V.A. : 910.96			
	87.95	0.00	0.00					

9 Bis

FROID CLIMATISATION
POMPE A CHALEUR
PLANCHER CHAUFFANT
VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Facture en EUR N° : 19716

DATE	CLIENT	PAGE
30/12/2015	01043	1

S.A.R.L. ETS PUECH ARDEN

701 Av De Campello

30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES

S.A.R.L. Ets PUECH Capital 7622 € Siret 382 715 191 00039 APE 2825Z
RCS ALES. N°Intracom FR41382715191

MR BOLLING EMMANUEL
62 IMPASSE COMBE CROSE

30140 BOISSET ET GAUJAC

Tél : 04.66.60.61.61
Fax : 04.66.30.60.34
contact@puecharden.fr

MODE DE RÈGLEMENT
CHEQUE A RECEPTION DE FACTURE

ECHÉANCE
30/12/2015

AGIOS POUR RETARD DE PAIEMENT
1,3 % PAR MOIS

Références : DEPANNAGE CLIM DAIKIN RYP25067W1

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	P.U. HT	% REM	REMISE HT	MONTANT HT	TVA
0001	COMPLEMENT DE LA FACTURE 19495 DU 16/11/15 DEPANNAGE CLIM DAIKIN SUITE SURTENSION ELECTRIQUE ET ORAGE	1.00	0.000	0.00	0.00	0.00	5
999	PLATINE ELECTRONIQUE PRINCIPALE 300570P	1.00	238.200	0.00	0.00	238.20	5
999	ENSEMBLE DE SONDE AIR+ECHANGEUR+REFOULEMENT	1.00	73.930	0.00	0.00	73.93	5
11001	MAIN D'OEUVRE TVA 10 %	2.00	42.000	0.00	0.00	84.00	4
1803	DEPLACEMENT ZONE 1 TVA 10%	1.00	25.000	0.00	0.00	25.00	4

Les travaux ont bien été effectués à l'adresse de facturation

facture acquittée ce jour

Sarl Ets PUECH ARDEN
701 AVENUE DE CAMPELLO
30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
Fax 04 66 30 60 34
SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Sarl Ets PUECH ARDEN
701 AVENUE DE CAMPELLO
30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
Fax 04 66 30 60 34
SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Nous nous reservons la propriete des articles livres jusqu'au paiement integral de leur prix en principal, interet et taxes (loi 80-335 du 12/05/1980)

Remarque : Devis: DE3871 du 30/12/2015

BASES HT	REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTAUX	TOTAL TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
5	312.13 Tx: 0.00	62.43	20.00	0.00	H.T. : 421.13	494.46	0.00	494.46
4	109.00 0.00	10.90	10.00	0.00	T.V.A. : 73.33			



Facture N°
FA6185

Date
21/01/2016

Client
CLIBOLLING

S.A.R.L. MIROITERIE AURAN
 701 Avenue de CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL les ALES
 Tél : 04.66.60.91.79.
 Fax : 04.66.60.95.71
 SIRET : 420 101 248 00029
 N/Id CEE : FR 22 420 101 248
 : CERTIFICAT RGE N° 123842

SARL MIROITERIE AURAN
 701, Av. de Campello - 30380 ST CHRISTOL LES ALES
 Tél. 04 66 60 91 79 - Fax 04 66 60 95 71
 miroiterieauran@wanadoo.fr
 SIRET 420 101 248 00029 - Code APE 4334 Z



11 Bis

CLIBOLLING EMMANUEL
 62 IMPASSE COMBE CROSE
 30140 BOISSET GAUJAC

PAYÉ
 Le *acquitté à ce jour*

Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	Mt Tot TTC
DEPOSE POSE FOURNITURE						
VITRAGES ISOLANTS 6/6/6 AVEC 1 FACE PARSOL GRIS 1- 2125 X 1955 1- 1990 X 770						
MISE EN DECHARGE DES VERRES CASSES						
DEPLACEMENT						
TOTAL :	1,000	1 879,89			1 879,89	2 067,88
Si vous acceptez le devis. Afin de bénéficier du taux réduit de TVA à 10%, merci de nous retourner l'attestation TVA ci-jointe complétée et signée.						

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	1 879,89	10,00	187,99

Total HT	1 879,89
Net HT	1 879,89
Total TVA	187,99
Total TTC	2 067,88
Acompte	150,00
NET A PAYER	

Les Travaux ont bien été effectués à l'adresse de facturation.

SARL MIROITERIE AURAN
 701, Av. de Campello - 30380 ST CHRISTOL LES ALES
 Tél. 04 66 60 91 79 - Fax 04 66 60 95 71
 miroiterieauran@wanadoo.fr
 SIRET 420 101 248 00029 - Code APE 4334 Z



Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00%
 CERTIFICAT RGE N°123842

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

De : Muriel BARRAS
 Envoyé : mardi 30 juillet 2019 11:40
 À : 'eb30@hotmail.fr' <eb30@hotmail.fr>
 Objet : SCI FONTAINE

7 Bis

Monsieur Bolling,

Vous trouverez en pièce jointe le justificatif de paiement pour l'année 2019/2020.


Je vous confirme que le numéro de contrat n'a pas changé mais que précédemment, la totalité des chiffres n'était rentrée en informatique :

20000432108187. *Soit 43 21 081*
 Cordialement

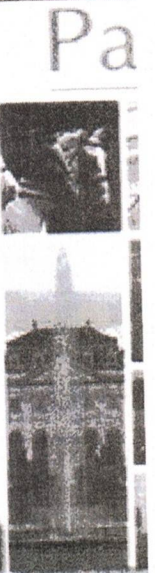
Muriel Barras

33 rue de Naples
 75008 Paris

Tél. : +33(0)1 42 85 10 00
 Fax : +33(0)1 42 99 60 26
 mbarras@patrimone.com

 www.PatrimOne.com

Paris - Lyon - Nice - Geneva - Brussels - Luxembourg - London



Afin de contribuer au respect de l'environnement, PATRIM ONE vous remercie de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité.
 To contribute to the environmental protection, PATRIM ONE thanks you for printing this e-mail only in case of necessity.

Patrim One - société de Courtage d'Assurance - SAS au capital de 700 000 euros - RCS de Paris B483 966 958 - Exerce sous le contrôle de l'ORIAS
 Siège social : 4 rue Lamennais - 75008 Paris - Bureaux et adresse postale : 33 rue de Naples - 75008 Paris.
 N° ORIAS : 07 004 900 - Site web ORIAS : www.orias.fr - Garantie Financière et RC Professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code de Consommation

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message en erreur, vous êtes priés de ne pas divulguer son contenu et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur.

Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message. Patrim One (et ses filiales) décline(nt) toute responsabilité au titre de ce message, This message and any attachments is intended solely for the addressees and is confidential. If you receive this message in error, please do not disseminate or disclose its contents to any other person. Any use not in accordance with its purpose, any dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited except for the integrity of the message. Patrim One (and its subsidiaries) shall (will) not therefore be liable for the message if modified.

8 Bis

FROID CLIMATISATION
 POMPE A CHALEUR
 PLANCHER CHAUFFANT
 VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Facture en EUR N° : 19495

DATE	CLIENT	PAGE
16/11/2015	01043	1

S.A.R.L. ETS PUECH ARDEN

701 Av De Campello

30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES

S.A.R.L. Ets PUECH Capital 7622 € Siret 382 715 191 00039 APE 2825Z
 RCS ALES N°Intracom FR41382715191

MR BOLLING EMMANUEL
 62 IMPASSE COMBE CROSE

30140 BOISSET ET GAUJAC

Tel : 04.66.60.61.61
 Fax : 04.66.30.60.34
 contact@puecharden.fr

MODE DE RÈGLEMENT
CHEQUE A RECEPTION DE FACTURE

ECHÉANCE
16/11/2015

AGIOS POUR RETARD DE PAIEMENT
1,3 % PAR MOIS

Références : DEPANNAGE VRV DAIKIN SUITE ORAGE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	P.U. HT	% REM	REMISE HT	MONTANT HT	TVA
0001	NOTREE INTERVENTION <u>DEVIS DE DEPANNAGE VRV</u> <u>SUITE ORAGE ET</u> <u>SURTENSION</u>	1.00	0.000	0.00	0.00	0.00	5
9950	PRISE EN CHARGE	1.00	145.000	0.00	0.00	145.00	4
999	COMPRESSEUR SCROLL JT300 DA DAIKIN	1.00	3535.400	0.00	0.00	3535.40	5
999	MOTEUR DE VENTILATEUR DAIKIN	1.00	475.620	0.00	0.00	475.62	5
1011	FORFAIT RECYCLAGE	9.20	9.560	0.00	0.00	87.95	
518	R407C DONT ECOTAXE 1 €	9.20	39.000	0.00	0.00	358.80	5
1202	FORFAIT MAIN D'OEUVRE DEPAN GAZ	1.00	200.000	0.00	0.00	200.00	4
1803	DEPLACEMENT ZONE 1 TVA 10%	1.00	25.000	0.00	0.00	25.00	4

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tel 04 66 60 61 61 Tel/Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

les travaux ont mes été effectués à l'adresse de facturation

Facture acceptée ce jour

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tel 04 66 60 61 61 Tel/Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Nous nous reservons la propriete des articles livres jusqu'au paiement integral de leur prix en principal, interet 10% (12/05/1980)

Remarque :

BASES HT	REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTAUX	TOTAL TTC	ACOMPTÉ	NET A PAYER
5	4369.82 Tx: 0.00	873.96	20.00	0.00	H.T. : 4827.77	5738.73	0.00	5738.73
4	370.00	37.00	10.00	0.00	T.V.A. : 910.96			
	87.95	0.00	0.00					

9 Bis

FROID CLIMATISATION
 POMPE A CHALEUR
 PLANCHER CHAUFFANT
 VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Facture en EUR N° : 19716

DATE	CLIENT	PAGE
30/12/2015	01043	1

S.A.R.L. ETS PUECH ARDEN

701 Av De Campello

30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES

S.A.R.L. Ets PUECH Capital 7622 € Siret 382 715 191 00039 APE 2825Z
 RCS ALES. N°Intracom FR41382715191

MR BOLLING EMMANUEL
 62 IMPASSE COMBE CROSE

30140 BOISSET ET GAUJAC

Tel : 04.66.60.61.61
 Fax : 04.66.30.60.34
 contact@puecharden.fr

MODE DE RÈGLEMENT
CHEQUE A RECEPTION DE FACTURE

ECHÉANCE
30/12/2015

AGIOS POUR RETARD DE PAIEMENT
1,3 % PAR MOIS

Références : DEPANNAGE CLIM DAIKIN RYP25067W1

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	P.U. HT	% REM	REMISE HT	MONTANT HT	TVA
0001	COMPLEMENT DE LA FACTURE 19495 DU 16/11/15 DEPANNAGE CLIM DAIKIN SUITE SURTENSION ELECTRIQUE ET ORAGE	1.00	0.000	0.00	0.00	0.00	5
999	PLATINE ELECTRONIQUE PRINCIPALE 300570P	1.00	238.200	0.00	0.00	238.20	5
999	ENSEMBLE DE SONDE AIR+ECHANGEUR+REFOULEMENT	1.00	73.930	0.00	0.00	73.93	5
11001	MAIN D'OEUVRE TVA 10 %	2.00	42.000	0.00	0.00	84.00	4
1803	DEPLACEMENT ZONE 1 TVA 10%	1.00	25.000	0.00	0.00	25.00	4

Les travaux ont bien été effectués à l'adresse de facturation

Facture acquittée ce jour

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Sarl Ets PUECH ARDEN
 701 AVENUE DE CAMPELLO
 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
 FROID COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES
 Tél. 04 66 60 61 61 Tél./Fax 04 66 83 67 13
 Fax 04 66 30 60 34 SIRET 382 715 191 00039 - APE 292F

Nous nous reservons la propriete des articles livres jusqu'au paiement integral de leur prix en principal, interet et taxes (loi 80-335 du 12/05/1980)

Remarque : Devis: DE3871 du 30/12/2015

BASES HT	REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTAUX	TOTAL TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
5	312.13	Tx: 0.00	62.43	20.00	0.00	H.T. : 421.13		
4	109.00	0.00	10.90	10.00	0.00	T.V.A. : 73.33	494.46	0.00
								494.46



Facture N°
FA6185

Date
21/01/2016

Client
CLIBOLLING

S.A.R.L. MIROITERIE AURAN
701 Avenue de CAMPELLO
30380 ST CHRISTOL les ALES
Tél : 04.66.60.91.79.
Fax : 04.66.60.95.71
SIRET : 420 101 248 00029
N/ld CEE : FR 22 420 101 248

SARL MIROITERIE AURAN
701, Av. de Campello - 30380 ST CHRISTOL LES ALES
Tél. 04 66 60 91 79 - Fax 04 66 60 95 71
miroiterieauran@wanadoo.fr
SIRET 420 101 248 00029 - Code APE 4334 Z



11 Bis

CLIBOLLING EMMANUEL
62 IMPASSE COMBE CROSE
30140 BOISSET GAUJAC

PAYÉ
le []
acquitté avec
jour []

Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	Mt Tot TTC
DEPOSE POSE FOURNITURE						
VITRAGES ISOLANTS 6/6/6 AVEC 1 FACE PARSOL GRIS 1- 2125 X 1955 1- 1990 X 770						
MISE EN DECHARGE DES VERRES CASSES						
DEPLACEMENT						
TOTAL :	1.000	1 879.89			1 879.89	2 067.88

Si vous acceptez le devis.
Afin de bénéficier du taux réduit
de TVA à 10%, merci de nous
retourner l'attestation TVA
ci-jointe complétée et signée.

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	1 879.89	10,00	187,99

Total HT	1 879.89
Net HT	1 879,89
Total TVA	187,99
Total TTC	2 067 88
Acompte	150,00
NET A PAYER	

Les travaux ont bien été effectués à l'adresse de facturation.

SARL MIROITERIE AURAN
701, Av. de Campello - 30380 ST CHRISTOL LES ALES
Tél. 04 66 60 91 79 - Fax 04 66 60 95 71
miroiterieauran@wanadoo.fr
SIRET 420 101 248 00029 - Code APE 4334 Z



Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00%
CERTIFICAT RGE N°123842

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).